



The Ultimate in Fall Protection



CEN/TS 16415:2013

Type de test CE

No 0086
BSI Product Services
Kitemark Court
Davy Avenue
Knowlhill, Milton Keynes
MK5 8PP, R.-U.

Contrôle de la qualité de la production CE

No 0086
BSI Product Services
Kitemark Court
Davy Avenue
Knowlhill, Milton Keynes
MK5 8PP, R.-U.



Dispositif antichute de portique mobile en A

Numéros de modèle :
(voir à l'intérieur du verso)

MANUEL D'INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATEUR SYSTÈME DE PORTIQUE MOBILE ANTICHUTE EN A

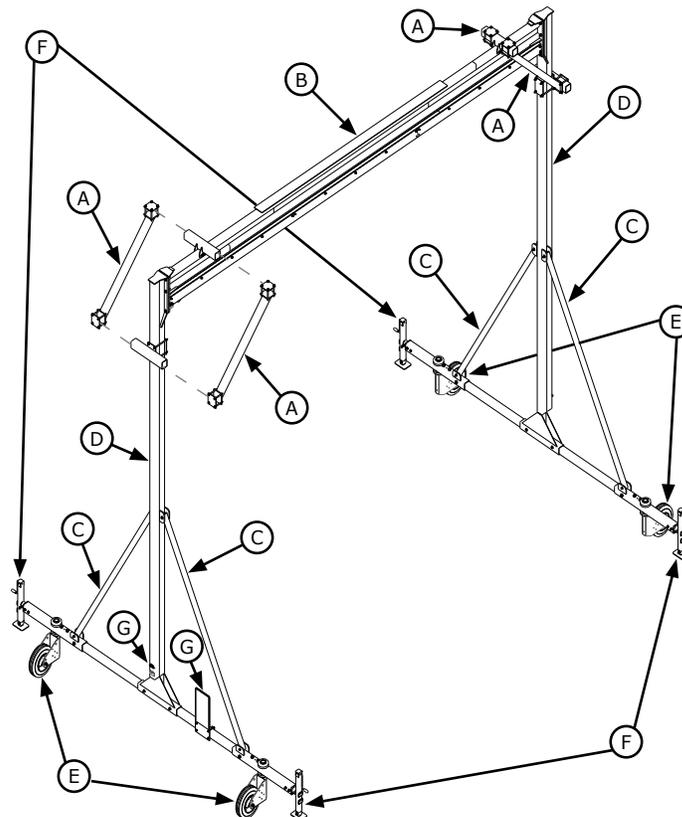
Ce manuel a pour objectif de répondre aux normes de l'industrie, dont OSHA et ANSI Z359.1-2007, et doit être utilisé dans le cadre du programme de formation des employés, conformément à la réglementation OSHA.

AVERTISSEMENT : Ce produit fait partie d'un équipement de protection individuelle antichute¹. L'utilisateur ou le secouriste² doit lire et suivre les instructions du fabricant pour chaque composant ou pièce de l'ensemble du système. Ces instructions doivent être transmises au secouriste ou à l'utilisateur de ce matériel. L'utilisateur ou le secouriste doit lire et comprendre ces instructions ou se les faire expliquer avant d'utiliser cet équipement. Les instructions du fabricant doivent être respectées pour une utilisation et un entretien appropriés de ce produit. Tout usage impropre, toute modification apportée à ce produit ou tout non-respect des instructions peuvent entraîner de graves blessures, voire la mort. Si ce produit est revendu en dehors du pays d'origine de destination, le revendeur doit fournir ces instructions dans la langue du pays dans lequel le produit est utilisé.

IMPORTANT : Pour toute question relative à l'utilisation, l'entretien ou la compatibilité de cet équipement pour votre usage, veuillez communiquer avec Capital Safety.

IMPORTANT : Avant d'utiliser cet équipement, consignez les renseignements d'identification du produit, que vous trouverez sur l'étiquette d'identification, dans le journal d'inspection et d'entretien au dos de ce manuel.

Figure 1 : Système de portique mobile antichute en A



A	Gousset de support de rail (pas compris dans tous les systèmes)	C	Gousset de support de montants verticaux	E	Assemblage de roues pivotant
B	Assemblage de rails	D	Montant vertical du portique en A	F	Cric à manivelle horizontale
G	Emplacements des étiquettes				

DESCRIPTION :

Le système de portique mobile antichute en A (figure 1) est un assemblage de rails de chariots soutenu par un portique en A, pour un ancrage aérien horizontal des équipements antichute ou des dispositifs de sécurité de Capital Safety. Des chariots sur roues circulent le long d'assemblages de rails et servent de points d'ancrage mobiles pour les cordes d'assurance auto-rétractables (Self-Retracting Lifelines, SRL) ou les longes. Les assemblages de rails sont soutenus dans une position aérienne horizontale par les montants verticaux du portique en A équipés d'assemblages de roues pivotants et de crics à manivelle horizontale pour une portabilité et un positionnement sécurisé.

IMPORTANT : Le dispositif antichute de portique mobile en A doit être uniquement utilisé comme structure de soutien pour l'équipement de protection antichute personnel. Il ne doit pas être utilisé comme structure de soutien pour le levage de l'équipement.

¹ **Dispositif antichute :** Un système qui empêche l'ouvrier d'entrer en collision avec un obstacle ou un niveau inférieur en arrêtant sa chute.

² **Secouriste :** Toute personne, autre que la personne secourue, effectuant un sauvetage assisté à l'aide d'un équipement de sauvetage.

1.0 APPLICATIONS

1.1 OBJECTIF : Équipement de protection individuelle antichute

Le système de portique mobile antichute en A (figure 1) combine la facilité d'accès à des aires de travail en hauteur avec une protection antichute à partir du sol pour la durée des travaux. Le système comprend un assemblage horizontal de rails avec jusqu'à quatre chariots qui glissent sur les voies de rails vers n'importe quelle position le long de l'assemblage de rails. Les chariots servent de points d'attache pour l'ancrage d'un équipement de protection individuelle (ÉPI) antichute. L'équipement peut être déplacé manuellement ou remorqué par un véhicule d'entretien lorsqu'il est équipé des accessoires adéquats.

1.2 LIMITES : Les limites suivantes doivent être prises en compte avant l'utilisation de ce produit. La non-conformité aux limites du produit peut entraîner de graves blessures, voire la mort.

- A. **MONTAGE** : Le système de rails doit être assemblé conformément aux exigences énumérées dans la section 6.
- B. **ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ANTICHUTE** : Les équipements de protection individuelle antichute utilisés avec le portique en A doivent être conformes aux réglementations provinciales et fédérales, ou aux réglementations CE, et aux exigences précisées dans ces instructions.
- C. **CAPACITÉ** : La charge de service maximale pour ce produit est de deux (2) personnes (sauf indication contraire sur l'étiquetage du système). Le poids maximum d'une personne (y compris les outils, l'habillement et l'ÉPI antichute) est de 310 lb (141 kg). Seuls une personne et un ÉPI antichute peuvent être connectés à un chariot.
- D. **DANGERS PHYSIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX** : L'utilisation de cet équipement dans des zones présentant des dangers physiques ou environnementaux peut exiger de prendre des précautions additionnelles afin d'éviter que l'utilisateur ne se blesse ou que l'équipement ne subisse des dommages. Ces dangers peuvent inclure, sans toutefois s'y limiter, la chaleur intense (soudure ou découpage des métaux), les produits chimiques caustiques ou acides, les environnements corrosifs comme l'exposition à l'eau de mer, aux lignes électriques à haute tension, aux risques électriques, aux gaz toxiques ou explosifs, à la machinerie en déplacement, aux surfaces abrasives ou aux rebords tranchants. Pour toute question relative à l'application de cet équipement dans des zones présentant des dangers physiques ou environnementaux, communiquez avec Capital Safety.
- E. **FORMATION** : Cet équipement doit être assemblé, installé et utilisé par des personnes formées sur son application et son utilisation appropriées.

1.3 NORMES : Pour de plus amples renseignements sur l'application de cet équipement et de tout équipement connexe, consultez les normes locales, les normes nationales et les exigences d'OSHA.

2.0 EXIGENCES DU SYSTÈME

2.1 COMPATIBILITÉ DES COMPOSANTS : Sauf indication contraire, l'équipement Capital Safety est destiné à être utilisé uniquement avec des composants et des sous-systèmes agréés par Capital Safety. Les substitutions ou les remplacements effectués avec des composants ou des sous-systèmes non approuvés peuvent affecter la compatibilité de l'équipement ainsi que la sécurité et la fiabilité du système dans son ensemble.

2.2 COMPATIBILITÉ DES CONNECTEURS : Les connecteurs sont considérés compatibles avec les éléments de connexion lorsqu'ils ont été conçus pour fonctionner ensemble de telle manière que leurs tailles et formes n'entraînent pas l'ouverture accidentelle des mécanismes, quelle que soit leur orientation. Communiquez avec Capital Safety pour toute question sur la compatibilité. Les connecteurs (crochets, mousquetons et anneaux en D) doivent pouvoir supporter une charge minimale de 5 000 lb (22,2 kN). Les connecteurs doivent être compatibles avec l'ancrage ou tout autre composant du système.

N'utilisez aucun équipement non compatible. Les connecteurs non compatibles peuvent se décrocher accidentellement (voir figure 2). Les connecteurs doivent être compatibles en taille, en forme et en résistance. Des crochets mousquetons et des mousquetons auto-verrouillants sont requis par l'OSHA.

2.3 CONNEXIONS : N'utilisez que des crochets mousquetons et des mousquetons auto-verrouillants avec cet équipement. Utilisez uniquement des connecteurs adaptés à chaque usage. Assurez-vous que toutes les connexions soient compatibles dans leur taille, leur forme et leur capacité. N'utilisez aucun équipement non compatible. Assurez-vous que tous les connecteurs sont complètement fermés et verrouillés.

Les connecteurs Capital Safety (crochets mousquetons et mousquetons) sont conçus pour être utilisés uniquement selon les directives d'utilisation propres à chacun des produits. Consultez la figure 3 pour voir des exemples de connexion inappropriée. Les crochets mousquetons et les mousquetons Capital Safety ne doivent pas être connectés :

- A. À un anneau en D auquel est déjà fixé un connecteur.
- B. De façon à imposer une charge sur la clavette.

REMARQUE : Les crochets mousquetons à ouverture large ne doivent pas être fixés à des anneaux en D de taille standard ou à des objets semblables, car cela risquerait d'engendrer une charge sur la clavette si le crochet ou l'anneau en D venait à se tordre ou à pivoter. Les crochets mousquetons à ouverture large sont destinés à être utilisés sur des éléments structurels fixes, tels que des barres d'armature ou des traverses dont les formes ne peuvent pas accrocher la clavette du crochet.

- C. Dans un faux raccord où des éléments rattachés au crochet mousqueton ou au mousqueton s'accrochent dans l'ancrage et, sans une confirmation visuelle, semblent complètement attachés au point d'ancrage.

- D. Entre eux.
- E. Directement à la sangle ou longe ou à l'ancrage sous tension (à moins que les directives du fabricant de la longe et du connecteur n'autorisent une connexion de ce type).
- F. À un objet dont la forme ou la dimension empêche la fermeture et le verrouillage du crochet ou mousqueton, ou pourrait provoquer leur décrochage.
- G. De manière qui ne permettrait pas au connecteur de s'aligner correctement pendant qu'il est sous tension.

Figure 2 : Désengagement accidentel

Si l'élément de connexion auquel se fixe un crochet mousqueton (illustré) ou un mousqueton est de taille inférieure ou d'une forme irrégulière, il se peut que l'élément de connexion applique une force sur la clavette du crochet mousqueton ou du mousqueton. Cette force peut entraîner l'ouverture du mousqueton (du crochet mousqueton auto-bloquant ou non-bloquant), permettant ainsi au crochet mousqueton ou au mousqueton de se désengager du point de connexion.

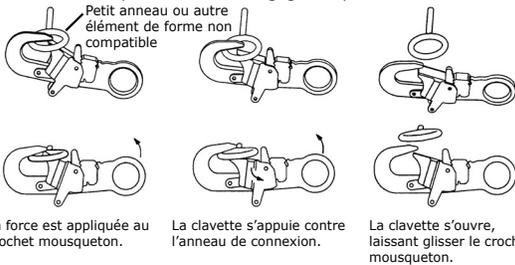
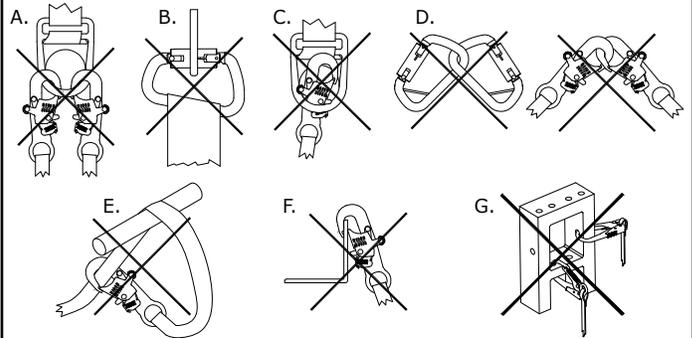


Figure 3 : Connexions inappropriées



3.0 CHARIOTS

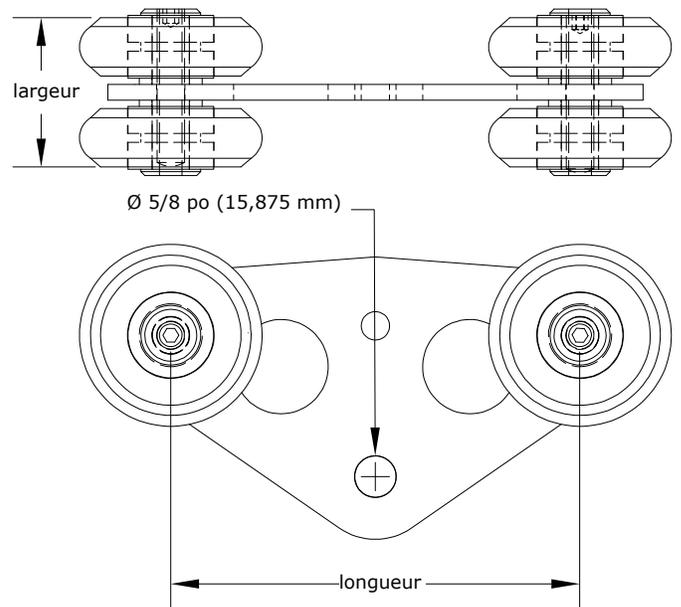
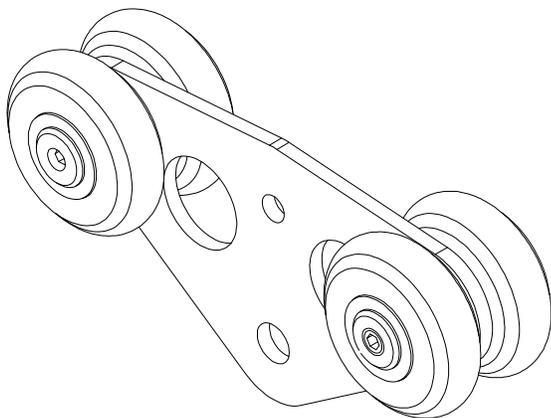
Chariots à rail de glissement : Le Tableau 1 présente les options de chariots et définit les chariots pour votre système de portique.

Tableau 1 - Chariots à quatre roues avec cordes d'assurance auto-rétractables et œillet de faible diamètre

Point de connexion pour les cordes d'assurance auto-rétractables attachées avec un mousqueton à double verrouillage agréé. Les œillets de faible diamètre minimisent la perte de dégagement supérieure, en gardant le point d'attache de l'ouvrier aussi haut que possible par rapport à leur anneau en D dorsal. Les numéros de modèles et les dimensions sont les suivants :

pièce	largeur	longueur
8521711	2,38 po (60,45 mm)	6,50 po (165,10 mm)
8522028 ¹	2,77 po (70,36 mm)	6,50 po (165,10 mm)

1 chariot à empattement plus large pour utilisation avec des assemblages de rails « super profilés ».



IMPORTANT : Après que les chariots ont été entièrement installés, inspectez à nouveau tous les composants pour vérifier la présence de dommages, l'orientation correcte et le serrage adéquat de tous les écrous et boulons. Fixez l'équipement antichute prévu (cordes d'assurance auto-rétractables, longes, etc.) à chaque chariot et faites rouler le chariot sur toute la longueur des voies pour vous assurer que les roues du chariot glissent en douceur dans la voie.

4.0 ROUES

REMARQUE : Deux options de roues sont disponibles pour le portique en A : des roues pneumatiques remplies de mousse de 16 pouces et des roues en uréthane de 8 pouces.

Figure 4 : Roues pneumatiques remplies de mousse

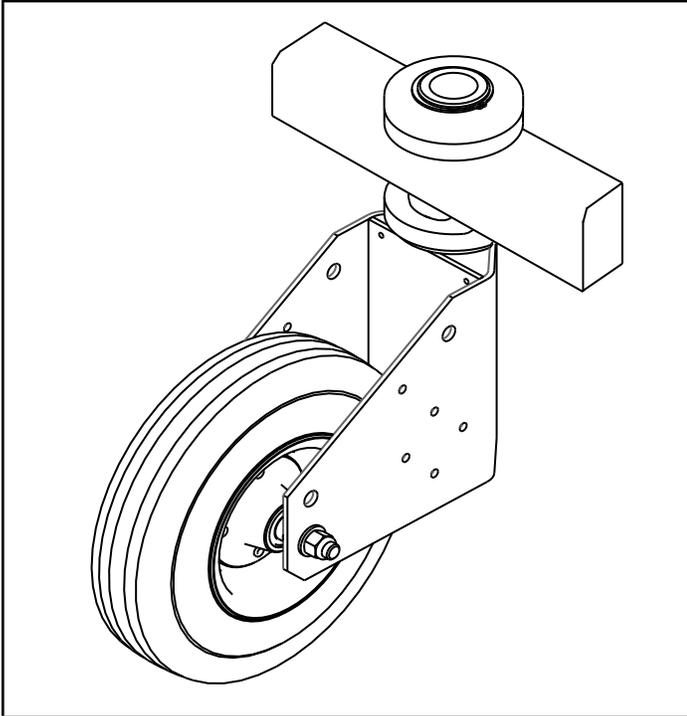
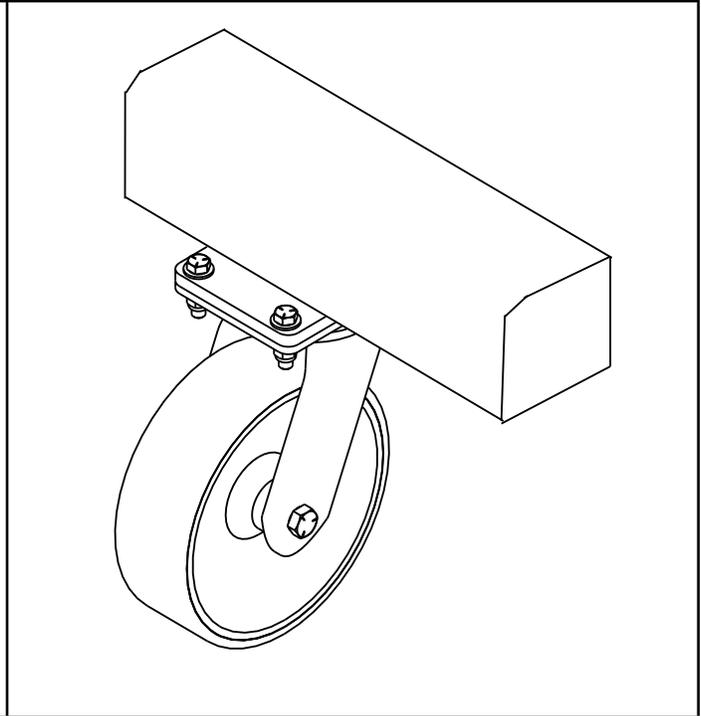


Figure 5 : Roues en uréthane



5.0 STYLES DE PORTIQUES EN A

REMARQUE : Le système de portique mobile en A autoportant est disponible en deux versions : hauteur fixe et hauteur réglable. Lisez et assimilez les instructions de la section qui s'applique à votre système.

REMARQUE : Les portiques en A ayant une hauteur supérieure à 20 pi ont deux tubes latéraux soudés ensemble.

5.1 PORTIQUE EN A À HAUTEUR FIXE

Les portiques en A à hauteur fixe ne sont pas réglables. La hauteur du portique en A est dictée par la longueur des montants verticaux du portique en A.

IMPORTANT : N'essayez pas de régler la hauteur du portique en A à hauteur fixe en plaçant des éléments sous les crics pour gagner en hauteur. Le portique en A à hauteur fixe ne doit être utilisé que lorsque les crics sont en contact avec le sol, de façon sécuritaire.

5.2 PORTIQUE EN A À HAUTEUR RÉGLABLE

Les portiques en A à hauteur réglable ont un montant vertical de portique en A réglable. La hauteur de l'assemblage de rails peut être modifiée en élevant ou en abaissant l'assemblage de rails du portique en A.

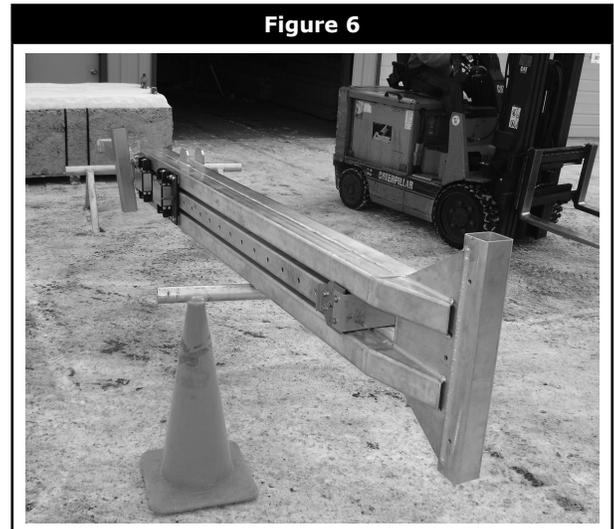
IMPORTANT : Vérifiez que les montants verticaux du portique en A sont exempts de saletés et de débris avant d'ajuster la hauteur.

REMARQUE : Les portiques en A ayant une hauteur supérieure à 20 pi et une largeur supérieure à 20 pi nécessitent des goussets de support de rails qui doivent être installés durant l'assemblage (voir figure 1).

6.0 ASSEMBLAGE DU PORTIQUE EN A

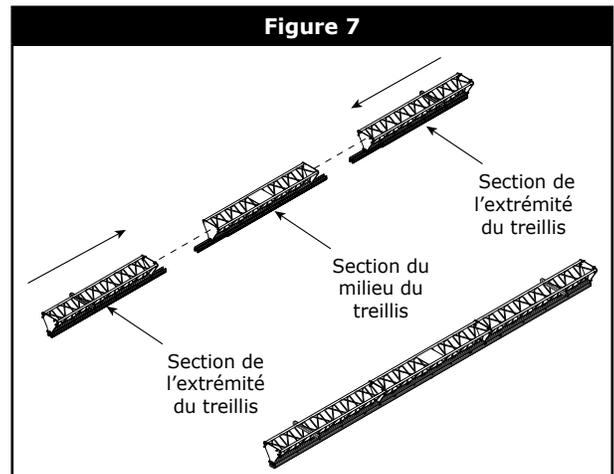
REMARQUE : Si les portiques en A peuvent varier en forme et en taille, les procédures générales d'assemblage restent les mêmes. Les portiques en A sur mesure ayant une conception exclusive peuvent comporter des instructions d'assemblage supplémentaires qui annulent les étapes suivantes.

Étape 1 : À l'aide d'un chariot élévateur (ou autre équipement approprié), disposez les deux assemblages de montants verticaux sur un système d'appui approprié (par exemple des chevalets de sciage, des chandelles, etc. [voir figure 6]) tout en vérifiant que les assemblages de montants verticaux sont suffisamment distants pour que l'assemblage de rails puisse s'insérer entre eux.

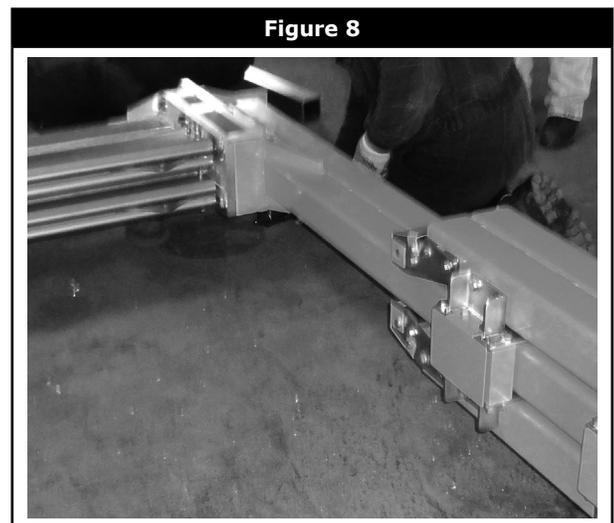


Étape 2 : Suivez cette étape si votre système de portique en A est équipé d'un assemblage de rails de style « treillis » constitué de plusieurs sections de rails. Si votre portique en A comprend une poutre classique d'une pièce, veuillez passer à l'étape suivante.

Pour assembler le treillis, faites glisser les sections des extrémités sur la section du milieu, comme montré sur la figure 7. Fixez les grandes plaques de connexion ensemble avec le matériel de 3/4 po fourni. Une fois les plaques de connexion fixées, accrochez les sections de rails de chariot se chevauchant, en utilisant le matériel 3/8 po fourni.

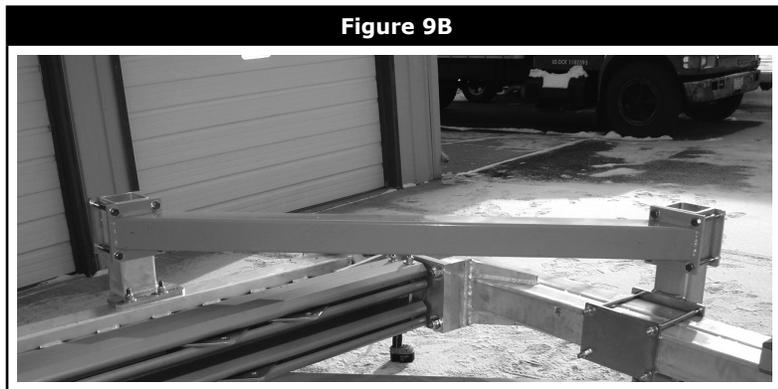


Étape 3 : À l'aide d'un chariot élévateur (ou autre équipement approprié), guidez l'assemblage de rails en place entre les assemblages de montants verticaux. Boulonnez-le en place en insérant la tête de boulon depuis l'intérieur du portique. Assurez-vous que les surfaces de contact sont d'aplomb (figure 8). Vérifiez que le rail de chariot se trouvera bien en bas et qu'il sera dirigé vers le sol lorsque le portique en A sera en position verticale.



Étape 4 : Si présents dans le système, installez les goussets de support de rails de l'assemblage de rails aux deux assemblages de montants verticaux (figure 9A). Assurez-vous que l'angle formé par le rail et les montants verticaux est de 90 degrés.

Vérifiez que les supports de fixation des goussets montés sur l'assemblage de rails sont bien fixés, en vérifiant les boulons à l'aide d'une clé (figure 9B).



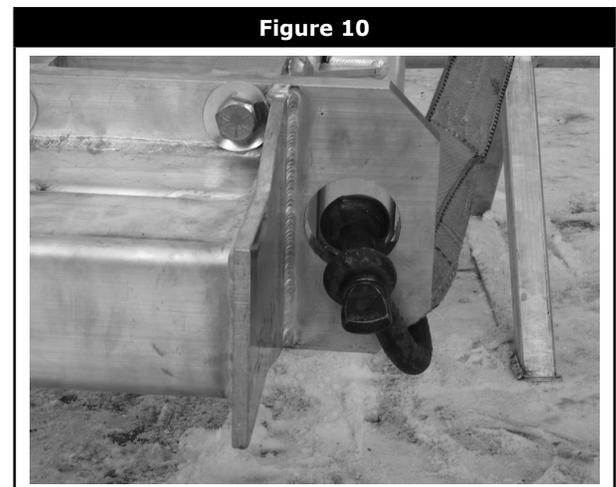
Étape 5 : Une fois que tous les goussets de support de rails ont été installés, serrez les écrous et les boulons (qui les maintiennent sur les supports de fixation) selon les spécifications appropriées (tableau 2).

Tableau 2 : Valeurs de serrage recommandées

Taille	Valeurs de serrage	
	lb-pi	N-m
3/8 po	45	61
1/2 po	60	81
5/8 po	75	101
3/4 po	130	176
1 po	210	284

Étape 6 : Fixez des sangles de levage aux deux ancrages de levage sur l'assemblage de rails (figure 10).

REMARQUE : Avant de soulever le portique en A et de le mettre en position verticale, il est recommandé d'attacher tous les câbles stabilisateurs, cordes d'assurances auto-rétractables et longues au(x) chariot(s).



Étape 7 : À l'aide d'une grue (ou autre équipement approprié) et une fois que tous les écrous et boulons ont été serrés au couple adéquat selon les spécifications requises, soulevez l'assemblage de portique en A du sol et mettez-le en position verticale (figure 11).

Figure 11 A



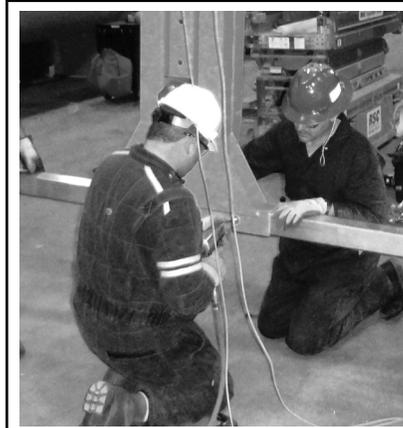
Figure 11 B



Étape 8 : Avec l'assemblage de portique en A soutenu par la grue (ou autre équipement approprié), insérez les deux supports de base dans les tubes de support de base de l'assemblage de montants verticaux (figure 12).

Étape 9 : Une fois les supports de base positionnés des deux côtés des assemblages de montants verticaux, boulonnez les supports de base en place.

Figure 12



Étape 10 : Fixez les assemblages de roues en insérant les supports de base dans les assemblages de roues (figure 13).

Figure 13



Étape 11 : Alignez le gousset du montant vertical avec le support de fixation sur l'assemblage de montants verticaux. Insérez le boulon, fixez l'écrou et serrez (figure 14).

Étape 12 : Alignez le gousset de support du montant vertical avec le support sur l'assemblage de roues en faisant glisser l'assemblage de roues jusqu'à ce que le boulon puisse être inséré. Une fois le boulon inséré, fixez l'assemblage en place avec un écrou et serrez.

REMARQUE : Toutes les vis d'arrêt doivent être desserrées pour pouvoir déplacer l'assemblage de roues.

REMARQUE : Si le portique en A n'est pas soutenu en l'air par une grue, il pourrait être nécessaire de fournir un support sous les tubes de support de base de l'assemblage de montants verticaux pour empêcher la cambrure des supports de base, avant d'aligner et de fixer les goussets de support des montants verticaux à l'assemblage de roues (voir les flèches doubles sur la figure 14).

REMARQUE : Répétez les étapes 11 et 12 pour chacun des trois (3) autres goussets de support de montants verticaux.

Étape 13 : Une fois que tous les écrous et boulons ont été serrés au couple adéquat selon les spécifications requises, percez et taraudez les trous pour les boulons de verrouillage des roues.

IMPORTANT : Chaque assemblage de roues a un trou pré-percé situé sur la partie supérieure, entre les deux boulons de verrouillage. Percez et taraudez selon la taille du trou pré-percé.

Étape 14 : Insérez les boulons de verrouillage des roues et serrez au couple adéquat selon les spécifications requises.

Étape 15 : À l'aide de la grue (ou autre équipement de levage approprié), abaissez l'assemblage de portique en A et déposez-le sur le sol.

Étape 16 : Utilisez une échelle (ou autre dispositif) pour retirer les sangles de levage.

Étape 17 : Fixez les quatre crics de support à l'extrémité de l'assemblage de roues (figure 15).

Figure 14

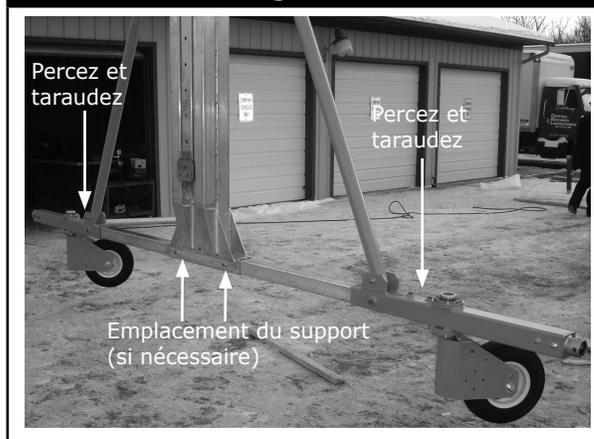


Figure 15



7.0 ÉLEVER ET ABAISSER LE SYSTÈME DE PORTIQUE EN A

REMARQUE : Cette section s'applique aux systèmes de portique en A à hauteur réglable. Si votre portique en A n'est pas réglable, ignorez cette section.

7.1 RÉGLAGE MANUEL DE LA HAUTEUR : Pour élever ou abaisser les systèmes de portique en A par un réglage manuel de la hauteur :

Étape 1 : Une fois le système de portique en A entièrement assemblé, abaissez les crics jusqu'à ce que les coussinets de support touchent le sol.

Étape 2 : Une fois que les coussinets de support touchent le sol, tournez la poignée de chaque cric de 8 à 10 tours afin que les roues ne touchent plus du tout le sol et que l'ensemble du système de portique en A repose sur les quatre crics (figure 16).

Étape 3 : Accrochez des sangles de levage aux ancrages de levage sur le dessus de l'assemblage de rails.

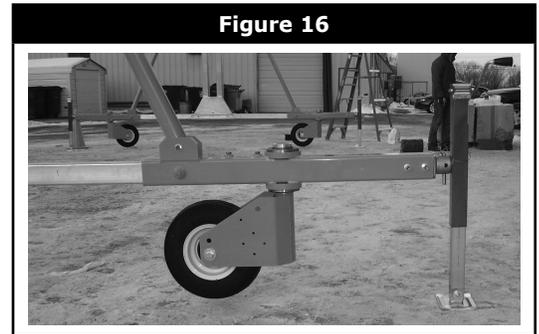


Figure 16

Étape 4 : Retirez les goupilles de sécurité de l'assemblage de montants verticaux réglable (figure 17).

Étape 5 : Accrochez les sangles de levage à la grue (ou autre équipement approprié) et soulevez l'assemblage de rails jusqu'à la hauteur désirée (figure 18).

Étape 6 : Insérez les goupilles de sécurité dans l'assemblage de rails réglable.

Étape 7 : Retirez les sangles de levage des œillets de levage.



Figure 17

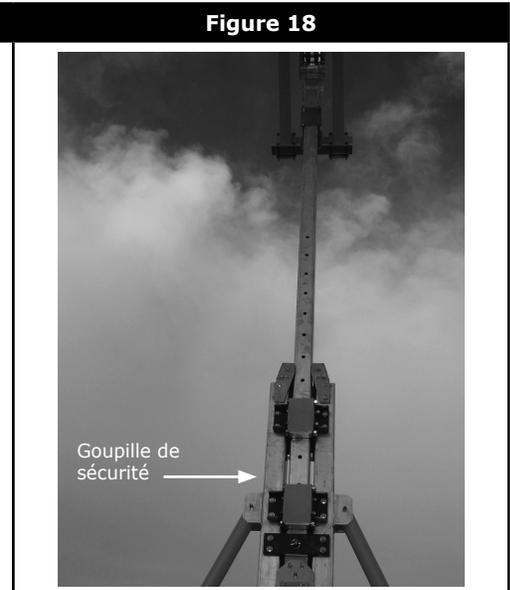


Figure 18

7.2 RÉGLAGE HYDRAULIQUE DE LA HAUTEUR : Pour élever ou abaisser les systèmes de portique en A par un réglage hydraulique de la hauteur :

IMPORTANT : L'unité d'alimentation électrique du système hydraulique n'est pas conçue pour être stockée en extérieur. Ne faites pas fonctionner le système hydraulique par temps de pluie ou de neige. Si le système de portique en A est exposé à des intempéries, protégez l'unité d'alimentation électrique du système hydraulique de la pluie, de la neige, etc. à l'aide d'une bâche, d'un écran ou d'un dispositif similaire.



Étape 1 : Positionnez le système de portique en A sur une surface plane et utilisez les crics stabilisateurs pour soulever les roues jusqu'à ce qu'elles puissent tourner librement. Réglez chaque cric jusqu'à ce que le système soit à niveau.

Étape 2 : Retirez les goupilles pour relâcher les leviers de verrouillage avec ressort de rappel sur chaque patte, voir figure 19.

IMPORTANT : Les conduites hydrauliques et l'unité d'alimentation électrique doivent être inspectées avant chaque utilisation. Inspectez les tuyaux hydrauliques pour vérifier la présence de fuites, de fissures, de déformations ou de tout autre défaut pouvant entraîner une panne. Inspectez les raccords hydrauliques pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement et ne fuient pas. Inspectez l'unité d'alimentation conformément aux instructions du fabricant.

Étape 3 : Insérez l'unité d'alimentation électrique dans une source d'alimentation de la tension appropriée.

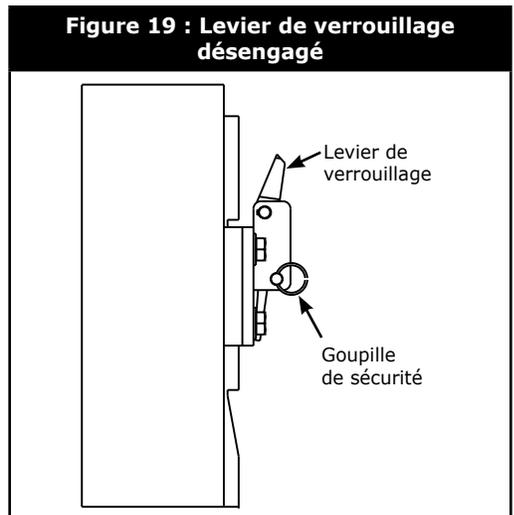


Figure 19 : Levier de verrouillage désengagé

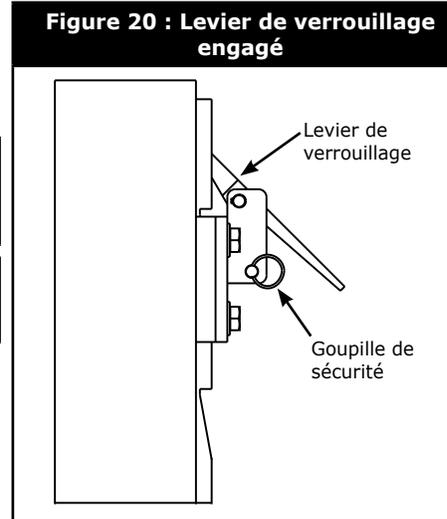
Pour soulever le système de portique en A :

Étape 4 : Appuyez sur le bouton I/START de l'unité d'alimentation. Appuyez et maintenez le levier de contrôle directionnel dans la direction « Raise » (Soulever) pour soulever le système à la hauteur désirée.

AVERTISSEMENT : Un « observateur » doit toujours être présent lors du levage et de l'abaissement du système de portique en A à proximité de lignes électriques, de prises d'alimentation ou autres dangers aériens. Tout contact avec ces éléments risque d'entraîner des blessures ou la mort.

REMARQUE : Pendant le levage du système de portique en A, les leviers de verrouillage font un bruit de cliquetis alors qu'ils s'engagent dans les encoches auto-bloquantes.

Étapes 5 : Une fois la hauteur désirée atteinte, tirez le levier dans la direction « Lower » (Abaisser) pour faire reposer le système sur les leviers de verrouillage avec ressort de rappel (voir figure 20).



Pour abaisser le système de portique en A :

Étape 6 : Soulevez l'unité pour désengager les leviers de verrouillage.

Étape 7 : Le système de portique en A ne peut être abaissé avant que tous les leviers de verrouillage ne soient désengagés. Fixez tous les leviers de verrouillage en position désengagée avec leurs goupilles de sécurité (voir figure 19).

Étape 8 : Appuyez et maintenez le levier de contrôle directionnel dans la direction « Lower » pour rétracter entièrement le système de portique en A. Si le système doit être abaissé à une position autre que « entièrement rétractée », les leviers de verrouillage doivent être engagés de sorte que le système de portique en A repose sur les leviers de verrouillage.

8.0 FONCTIONNEMENT ET UTILISATION

AVERTISSEMENT : Veuillez ne pas altérer cet équipement ni en faire délibérément un usage inapproprié.

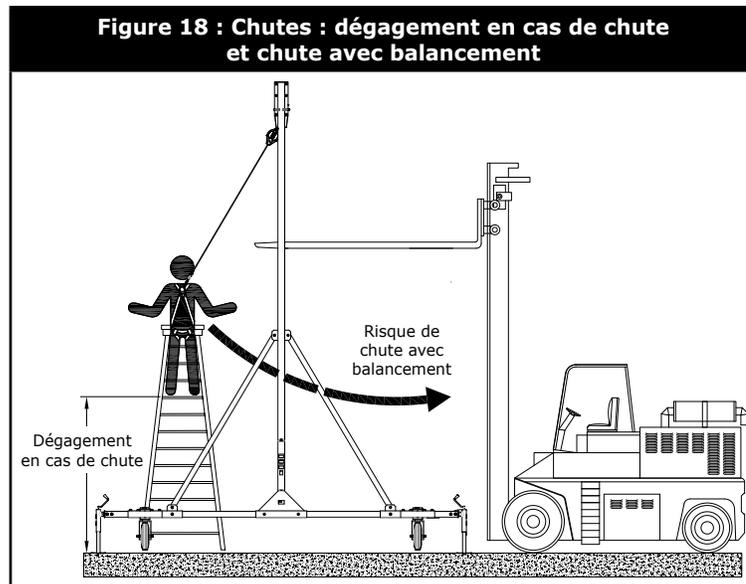
AVERTISSEMENT : Communiquez avec Capital Safety lorsque vous utilisez cet équipement en combinaison avec des composants ou des sous-systèmes autres que ceux décrits dans ce manuel. Certaines combinaisons de sous-systèmes et de composants peuvent gêner le fonctionnement de cet équipement. Soyez prudent lorsque vous utilisez cet équipement à proximité de machinerie en déplacement, de dangers électriques, de dangers chimiques ou de rebords tranchants.

AVERTISSEMENT : Un travail effectué en hauteur comporte des risques inhérents. Certains risques sont notés ici, mais ils ne sont pas tous inclus : la chute, la suspension, la suspension prolongée, la percussion d'objets et la perte de conscience. Dans le cas d'une chute stoppée ou du sauvetage qui s'ensuit (urgence), certains troubles de la santé peuvent affecter votre sécurité. Les conditions médicales contre-indiquées pour ce type d'activité comprennent, sans s'y limiter : les maladies cardiaques, l'hypertension, le vertige, l'épilepsie, l'accoutumance à la drogue et à l'alcool, les maladies psychiatriques, l'altération des fonctions motrices et les problèmes d'équilibre. Nous recommandons que votre employeur ou votre médecin détermine si votre santé permet l'usage de cet équipement lors de situations normales ou en cas d'urgence.

- 8.1 AVANT CHAQUE UTILISATION :** procédez à l'inspection soigneuse de cet équipement pour garantir qu'il est en bon état de fonctionnement. Vérifiez la présence de pièces usées ou endommagées. Assurez-vous que toutes les pièces sont présentes et serrées. Vérifiez l'ensemble du système à la recherche de signes de dommages et de corrosion. Pour de plus amples renseignements, consultez la section 10. Si une inspection révèle une condition dangereuse, n'utilisez pas cet équipement. Si l'inspection du système n'est pas satisfaisante, mettez immédiatement l'équipement hors service et ne l'utilisez pas. Communiquez avec Capital Safety pour obtenir des renseignements sur la manière de réparer le système de portique en A.
- 8.2 PLANIFICATION :** planifiez le système et son fonctionnement avant de commencer le travail. Tenez compte de tous les facteurs pouvant compromettre votre sécurité durant l'utilisation. Voici certains points importants à considérer lors de la planification du système :
- A. ÉVALUATION DES DANGERS :** Évaluez les dangers sur le lieu de travail avant de commencer à travailler. Consultez les normes applicables de l'OSHA et de l'industrie décrivant les directives et les exigences réglementaires sur l'équipement, comme les équipements de protection individuelle (ÉPI) antichute.
 - B. GÉOMÉTRIE DE L'AIRE DE TRAVAIL :** L'utilisation du système de portique mobile antichute en A et de l'ÉPI antichute qui y est fixé doit être conforme aux exigences géométriques énoncées dans le(s) manuel(s) d'instructions du fabricant. Vérifiez s'il y a des obstacles ou des arêtes tranchantes dans la voie des travaux. Évitez de travailler là où l'utilisateur pourrait se balancer et heurter un objet, ou là où les cordes pourraient se croiser ou s'emmêler avec celles d'un autre ouvrier.
 - C. DÉGAGEMENT EN CAS DE CHUTE :** Il doit y avoir suffisamment de dégagement sur votre trajet de chute pour éviter de heurter un objet ou un niveau inférieur en cas de chute. Un minimum de 6 pi. (1,8 m) est conseillé entre le niveau de travail et le niveau inférieur ou l'obstacle le plus proche, mais cela peut varier selon votre application et l'ÉPI antichute utilisé. Voir les directives du fabricant de l'ÉPI antichute.
 - D. CHUTES AVEC BALANCEMENT :** Les chutes avec balancement se produisent quand le point d'ancrage ne se trouve pas directement au-dessus de la tête (voir figure 18). La force d'impact sur un objet lors d'une chute avec balancement peut entraîner de graves blessures, voire la mort. Minimiser les chutes avec balancement en maintenant une position

de travail directement sous le point d'ancrage dans la mesure du possible. Lors de la planification du système, un dégagement accru est nécessaire avec les cordes d'assurance auto-rétractables ou d'autres sous-systèmes de longueur variable afin d'atténuer la possibilité de chute avec balancement.

- E. **ARÊTES TRANCHANTES** : Évitez de travailler là où des composants du système de portique mobile antichute en A et des sous-systèmes qui y sont fixés risquent d'entrer en contact avec, ou de frotter contre, des arêtes tranchantes.
- F. **SAUVETAGE** : Avant d'utiliser cet équipement, l'employeur doit avoir un plan de sauvetage et les moyens à portée de main pour les mettre en œuvre et communiquer ce plan aux utilisateurs, aux personnes autorisées et aux secouristes.
- G. **APRÈS UNE CHUTE** : Tout équipement ayant été soumis aux forces d'arrêt d'une chute ou qui présente des signes de dommage compatibles avec les effets des forces d'arrêt de chute décrits à la section 6 doit être immédiatement mis hors service et détruit par l'utilisateur, le secouriste ou une personne autorisée.



8.3 EXIGENCES POUR LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ANTICHUTE : Les équipements de protection individuelle antichute utilisés avec le portique en A doivent être conformes aux exigences de l'OSHA.

- L'équipement de protection individuelle antichute doit être monté de façon à minimiser les chutes libres potentielles et à ne jamais permettre une chute libre de plus de 6 pi (1,8 m). L'équipement de protection individuelle antichute utilisé avec cet équipement doit comprendre un harnais complet comme soutien corporel. Les ÉPI antichute comprenant un harnais complet doivent maintenir une force d'arrêt de chute inférieure à 1 800 lb (8,0 kN) et bloquer la chute à moins de 42 po (1,1 m). L'utilisation de ceintures de travail avec cet équipement est interdite à moins qu'elles soient intégrées au harnais de sécurité complet. Un ÉPI antichute typique comprend un harnais de sécurité complet, un sous-système ou composant de connexion (corde d'assurance auto-rétractable ou corde amortissante) et les connecteurs nécessaires pour assembler le système.
- Si l'ÉPI ou tout autre équipement a été soumis aux forces d'arrêt de chute, il doit être immédiatement mis hors service. Le système de portique en A doit être inspecté pour vérifier la présence de dommages avant d'être remis en service.
- L'ÉPI antichute ne peut être fixé qu'aux chariots qui se déplacent le long de l'assemblage de rails (voir figure 1).

AVERTISSEMENT : Lisez et respectez les instructions du fabricant concernant l'équipement de protection individuelle (ÉPI) antichute choisi pour une utilisation avec le système de portique mobile antichute en A.

IMPORTANT : Les ceintures de travail ne sont pas autorisées dans des situations de chute libre. Comparativement à un harnais complet, une ceinture de sécurité augmente la probabilité de se blesser lors de l'arrêt d'une chute. La durée de suspension limitée et le risque de porter la ceinture de façon inadéquate pourraient faire accroître le danger de blessures.

8.4 UTILISATION DU SYSTÈME DE PORTIQUE MOBILE ANTICHUTE EN A : Les étapes générales pour l'utilisation du portique en A sont les suivantes :

IMPORTANT : L'altération, la mauvaise utilisation ou l'utilisation de combinaisons de composants ou de sous-systèmes, ou des deux, susceptibles d'affecter ou d'interférer avec leur fonctionnement sécurisé est interdite.

- Étape 1. Positionner le portique en A au-dessus de la zone de travail ou de l'objet désiré** : Mettez l'unité en place de manière à ce que l'assemblage de rails soit au centre de la zone de travail, afin de maximiser l'efficacité et la sûreté de la zone de travail et réduire le risque de chute. Les roues et les crics doivent être positionnés sur une surface stable, horizontale ou mise à niveau par l'usage de blocs.
- Étape 2. Fixer et mettre à niveau le portique en A** : Abaissez les crics jusqu'à ce qu'ils exercent une pression légère sur la surface de travail, puis tournez la poignée de chaque cric dans le sens des aiguilles d'une montre de 8 à 10 tours supplémentaires, ou jusqu'à ce que les roues ne touchent plus le sol. Si la surface de travail est inégale, mettez le portique en A à niveau en réglant les crics en conséquence. Si le portique en A est équipé de roues avec bloqueurs, bloquez les roues et réglez ensuite les crics.

IMPORTANT : Les roues du portique en A ne doivent pas toucher le sol une fois les crics abaissés. Une fois les crics abaissés, vérifiez que les roues ne touchent pas le sol. Les crics doivent supporter la charge du portique en A.

Étape 3. Enfiler un harnais complet : Enfilez un harnais complet selon les instructions du fabricant.

Étape 4. Attacher la corde d'assurance auto-rétractable au harnais de sécurité complet : Attachez le crochet mousqueton auto-verrouillant ou le mousqueton auto-verrouillant/auto-fermant de l'extrémité de la corde d'assurance auto-rétractable à l'anneau en D avant ou arrière du harnais de sécurité complet. Pour assurer une fixation sûre, suivez toujours les instructions du fabricant relatives à la corde d'assurance auto-rétractable et au harnais de sécurité complet et respectez les exigences de ce manuel concernant la *Compatibilité des connecteurs* (section 2.2) et les *Connexions* (section 2.3).

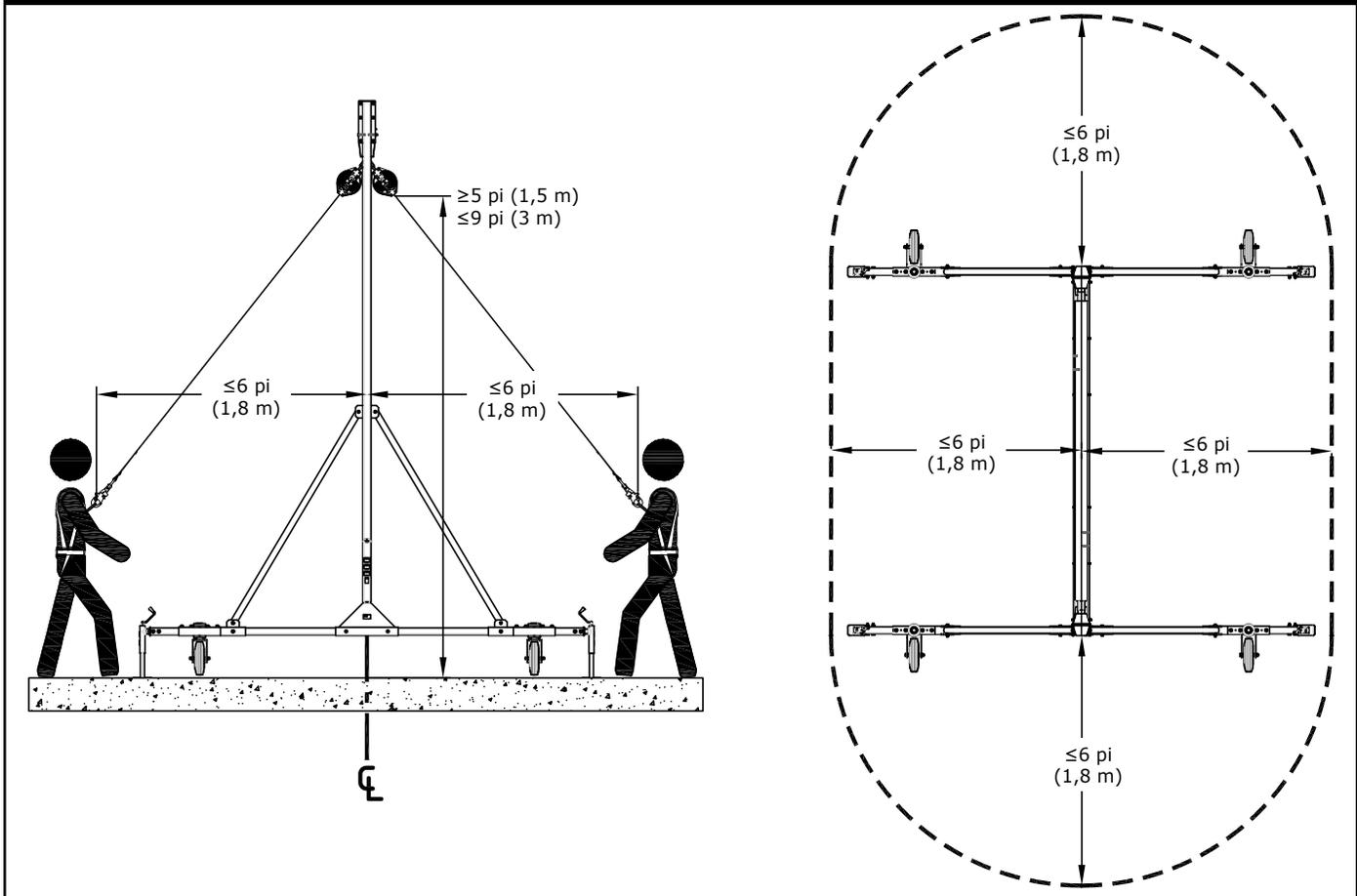
Étape 5. Une fois attaché à la corde d'assurance auto-rétractable : L'ouvrier est libre de se déplacer à une vitesse normale dans la zone de travail recommandée. Le chariot doit rouler librement dans l'assemblage de rails. La corde d'assurance doit s'étendre doucement et se rétracter sans hésitation. Si une utilisation normale occasionne un relâchement de la corde, l'unité doit être inspectée et entretenue par un centre de service agréé. En cas de chute, la corde d'assurance auto-rétractable se bloque et arrête la chute. Après le sauvetage, mettez la corde d'assurance auto-rétractable hors service. Inspectez-la conformément aux instructions du fabricant. Lorsque vous travaillez avec une corde d'assurance auto-rétractable, laissez-la s'enrouler dans le dispositif sous surveillance. Une dégradation prématurée du ressort de rappel peut survenir si la corde d'assurance est entièrement déroulée durant de longues périodes.

REMARQUE : Un câble stabilisateur doit être fixé au crochet de la corde d'assurance auto-rétractable afin que la corde d'assurance puisse être tirée vers le bas et placée dans une position appropriée pour être connectée au harnais de sécurité complet.

IMPORTANT : Un maximum de deux (2) personnes (sauf autre mention sur l'étiquetage du système) peuvent être attachées au portique en A, chacune utilisant un chariot et une corde d'assurance auto-rétractable individuels. Seule une (1) personne peut être attachée à un chariot à tout moment.

REMARQUE : La corde d'assurance auto-rétractable ne doit pas traîner ou reposer sur une arête en accédant à l'aire de travail. Pour éviter ce problème, repositionnez l'unité. Observez attentivement les directives du fabricant relatives à la corde d'assurance auto-rétractable.

Figure 19 : Positionnement et sécurité de la zone de travail



9.0 FORMATION

L'utilisateur est tenu de se familiariser avec les instructions et de suivre une formation pour entretenir et utiliser correctement cet équipement. L'utilisateur doit également connaître les caractéristiques de fonctionnement, les limites d'utilisation et les conséquences d'un mésusage de cet équipement.

IMPORTANT : La formation doit être effectuée sans exposer l'utilisateur en formation à un danger de chute. La formation doit être répétée sur une base périodique.

10.0 INSPECTION

IMPORTANT : Une fois le système de portique entièrement installé, procédez à une inspection complète. Assurez-vous que toutes les étiquettes fournies sont présentes et lisibles. Inspectez à la recherche de signes de boulons desserrés, de fissures, de corrosion ou de toute autre anomalie. Inspectez le rail de glissement et ses composants pour vous assurer que les chariots roulent en douceur sur toute la longueur du système. Vérifiez tous les écrous et boulons pour vous assurer qu'ils sont adéquatement serrés et orientés.

10.1 FRÉQUENCE : le dispositif antichute de portique mobile en A FlexiGuard doit être inspecté par l'utilisateur avant chaque utilisation ainsi que par une personne compétente³ autre que l'utilisateur à des intervalles n'excédant pas une fois par année⁴. Les procédures d'inspection sont décrites dans les « *Étapes d'inspection* ». Les résultats de chaque inspection effectuée par une personne compétente doivent être consignés sur des exemplaires du « *Journal d'inspection et d'entretien* ».

10.2 ÉTAPES DE L'INSPECTION :

- Étape 1.** Inspectez le système de portique pour détecter tout dommage physique. Vérifiez soigneusement tout signe de fissures, de traces, de coups ou de déformations des pièces métalliques. Assurez-vous que les composants ne sont déformés d'aucune façon et qu'ils bougent correctement.
- Étape 2.** Inspectez le système de portique pour détecter tout signe de corrosion excessive.
- Étape 3.** Assurez-vous que l'état de la surface de montage pourra supporter la charge du système.
- Étape 4.** Inspectez tous les composants du système ou du sous-système (par exemple, la ligne de vie à rappel automatique, le harnais intégral, etc.) en suivant les instructions du fabricant.
- Étape 5.** Vérifiez qu'aucun écrou ou boulon du système n'est desserré. Serrez tous les boulons desserrés selon les spécifications de serrage appropriées.
- Étape 6.** Consignez la date d'inspection sur l'équipement inspecté.
- Étape 7.** Si le portique en A comprend l'option de réglage hydraulique, inspectez toutes les conduites et tous les raccords pour détecter la présence de fissures, de dommages ou d'usure excessive. Inspectez le mécanisme de levier bloquant sur les deux pattes pour vous assurer de son bon fonctionnement. Inspectez l'unité d'alimentation conformément aux instructions du fabricant. Si une partie quelconque de l'inspection du système met à jour un état douteux, mettez le système hors service et communiquez avec Capital Safety.

IMPORTANT : Cet équipement ne peut être réparé que par Capital Safety ou les tiers autorisés par écrit.

IMPORTANT : Si le système de portique en A a été soumis aux forces d'arrêt d'une chute, mettez le système hors service. Une fois le système hors service, inspectez-le pour vérifier s'il est en état de marche avant de l'utiliser.

3 **Personne qualifiée :** une personne capable d'identifier des dangers existants et prévisibles dans les conditions d'environnement ou de travail qui sont insalubres ou qui représentent un danger pour les employés et qui est autorisée à adopter des mesures correctives immédiates pour les éliminer.

4 **Fréquence d'inspection :** les conditions de travail extrêmes (environnement hostile, utilisation prolongée, etc.) peuvent nécessiter des inspections plus fréquentes de la part de personnes qualifiées.

11.0 ENTRETIEN - SERVICE - ENTREPOSAGE

11.1 ENTRETIEN DES ROUES : Si l'assemblage de roues a des embouts de graissage, assurez-vous qu'ils sont correctement graissés tous les six mois.

REMARQUE : Tous les modèles de portiques en A n'ont pas un embout de graissage pour l'assemblage des roues. Si l'assemblage des roues du portique en A n'a pas d'embout de graissage, alors l'assemblage des roues ne doit pas être graissé.

11.2 ENTRETIEN DES CRICS : Si les crics à manivelle horizontale ont des embouts de graissage, assurez-vous qu'ils sont correctement graissés tous les mois.

REMARQUE : Tous les modèles de portiques en A n'ont pas un embout de graissage pour les crics à manivelle horizontale. Si le cric à manivelle horizontale n'a pas d'embout de graissage, alors l'assemblage des roues ne doit pas être graissé.

11.3 NETTOYAGE : Nettoyez le système de portique avec une solution de détergent savonneux doux. Une accumulation excessive de saleté, goudron, etc. peut empêcher le système de fonctionner correctement. Si vous avez des questions sur l'état de votre système de portique ou des doutes sur sa mise en service, communiquez avec Capital Safety.

REMARQUE : Les procédures additionnelles d'entretien et de réparation (c.-à-d. les pièces de rechange) doivent être effectuées par un centre de service agréé. L'autorisation doit être donnée par écrit.

11.4 STOCKAGE : Le système de portique en A est conçu pour être stocké en extérieur sous des conditions atmosphériques normales. Si l'environnement climatique est rude, il est recommandé de stocker le système de portique en A dans un lieu susceptible de protéger le système de tout dommage.

11.5 SYSTÈMES HYDRAULIQUES (selon l'équipement) : Les assemblages de galets et les pièces mobiles des systèmes de portique en A hydrauliques doivent être lubrifiés avec du lubrifiant non-corrosif tous les 20 cycles ou mensuellement (selon la première éventualité). Reportez-vous aux instructions du fabricant concernant le système hydraulique pour obtenir de plus amples renseignements sur l'entretien et la réparation, notamment l'entretien de l'unité d'alimentation électrique recommandée.

L'unité d'alimentation électrique du système hydraulique doit être stockée à l'intérieur dans un environnement sec et propre.

IMPORTANT : Les procédures additionnelles d'entretien et de réparation du système hydraulique (remplacement des pièces, etc.) doivent être effectuées par un centre de service agréé. L'autorisation doit être donnée par écrit.

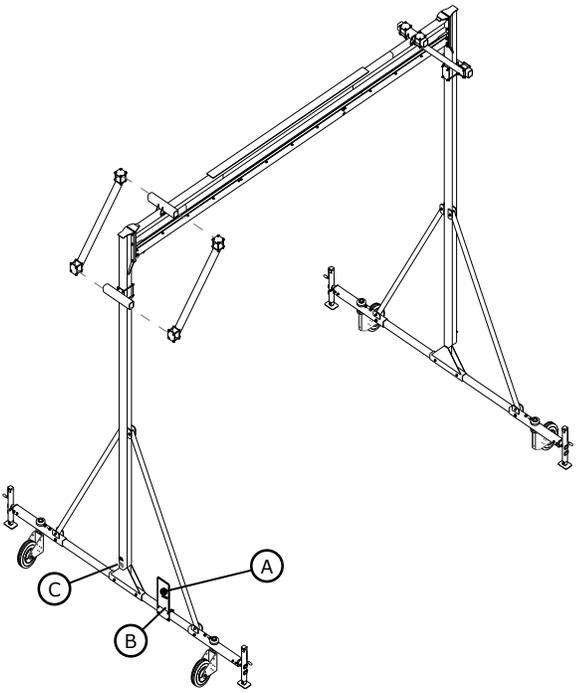
Conformité du système hydraulique : l'équipement du système hydraulique est conforme aux directives suivantes :

- Directive 2014/30/EU : compatibilité électromagnétique (EMC)
- Directive 2014/35/EU : basse tension (LVD)

11.6 DOCUMENTS D'INSTALLATION : une fois l'installation du dispositif antichute de portique mobile en A terminée, les « Documents d'installation » répondant aux exigences en matière de renseignements de l'annexe A EN 795:2012 doivent être remplis par l'installateur et remis au représentant désigné de l'utilisateur. Les documents d'installation doivent être conservés sur le chantier aux fins de l'examen ultérieur du dispositif antichute de portique mobile en A.

12.0 ÉTIQUETTES

Les étiquettes suivantes doivent être présentes et lisibles sur le système de portique en A :



2

C

A



FIXED PORTABLE A-FRAME SYSTEM OPERATORS INSTRUCTIONS

STEP 1: PUSH SYSTEM INTO WORKING POSITION OR IF SYSTEM HAS OPTIONAL LIFTING POINTS, YOU MAY ATTACH A CRANE TO BOTH LIFTING POINTS TO POSITION A-FRAME SYSTEM TO THE DESIRED WORKING AREA. SEE FIGURE 1.

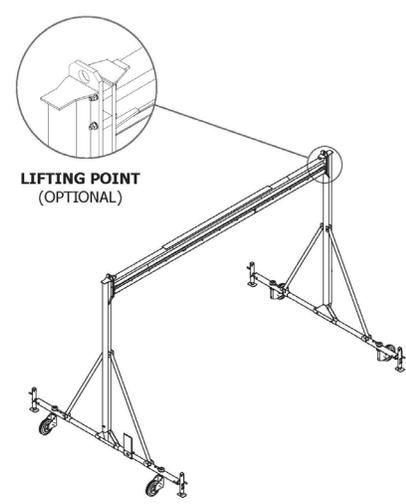
STEP 2: POSITION A-FRAME SYSTEM OVER DESIRED WORK SURFACE. ONCE IN PLACE, ROTATE EACH STABILIZING JACK UNTIL THE WHEELS ARE OFF THE GROUND AND THE SYSTEM IS LEVEL. ONCE THIS IS COMPLETE, CRANK EACH JACK HANDLE AN ADDITIONAL FIVE TIMES.

STEP 3: PULL DOWN THE TAG LINE TO CONNECT TO THE SRL (NOT PROVIDED) USING A FULL BODY HARNESS.

STEP 4: TRANSFERRING FROM ONE SRL TO ANOTHER **MUST BE** DONE SO YOU ARE ATTACHED TO AT LEAST ONE SRL AT ALL TIMES.

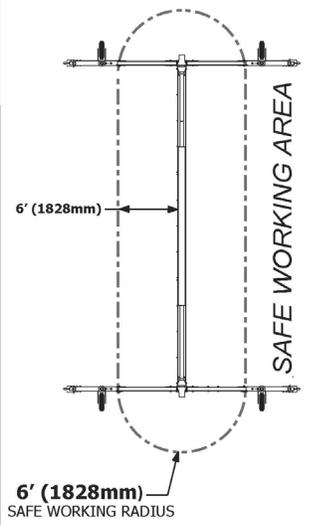
STEP 5: NO MORE THAN ONE PERSON IS ALLOWED TO BE ATTACHED TO A GLIDE RAIL TROLLEY AT ANY GIVEN TIME. SEE THE WARNING LABEL BELOW TO DETERMINE THE MAXIMUM NUMBER OF OPERATORS FOR THIS SYSTEM.

FIGURE 1 (FIXED SYSTEM WITH OPTIONAL LIFTING POINTS)



LIFTING POINT (OPTIONAL)

FIGURE 2



6' (1828mm)

SAFE WORKING AREA

6' (1828mm) SAFE WORKING RADIUS

! **WARNING**

- IF SYSTEM IS EQUIPPED WITH A TOW BAR, DO NOT TOW AT SPEEDS GREATER THAN 5 MPH / 8 KPH.
- NEVER USE SYSTEM FOR FALL PROTECTION IF JACKS ARE NOT CONTACTING THE GROUND.
- WHEN USING A CRANE ALWAYS USE BOTH LIFTING POINTS TO POSITION THE SYSTEM.
- NEVER EXCEED MAXIMUM USER RATING.
- ALL USERS MUST READ AND UNDERSTAND THE INSTRUCTIONS

9505900 REV A

THIS MAN-RATED SYSTEM IS DESIGNED FOR A MAXIMUM OF

B ER#
LABEL HERE

PERSON(S)

USER CAPACITY IN ACCORDANCE WITH MANUFACTURER'S INSTRUCTIONS. FAILURE TO COMPLY MAY RESULT IN SERIOUS INJURY OR DEATH.



DBI SALA® 9504547 Rev F

www.capitalsafety.com
Capital Safety
Red Wing, MN, USA
+1-800-328-6146

SERIAL NO. XXXXX

MFRD(Y/M):
LOT NO.:
MODEL NO.:
LENGTH (FT):

Ces instructions s'appliquent aux modèles suivants :

8517780	8530056	8530156	8530219	8530326	8530426	8530523	8530589	8544982
8517781	8530066	8530157	8530220	8530338	8530434	8530527	8530594	8544984
8517790	8530070	8530159	8530224	8530348	8530442	8530528	8530601	8544985
8517791	8530072	8530164	8530236	8530359	8530443	8530537	8530603	8545292
8517792	8530074	8530173	8530239	8530366	8530448	8530543	8530626	8545466
8517793	8530095	8530175	8530269	8530398	8530469	8530547	8530627	8546049
8517794	8530113	8530176	8530278	8530399	8530472	8530548	8530632	8546747
8517795	8530123	8530177	8530279	8530402	8530473	8530552	8530642	8560020
8517796	8530127	8530190	8530280	8530404	8530480	8530554	8530671	8560021
8517797	8530128	8530191	8530291	8530416	8530484	8530562	8530708	8560587
8517798	8530129	8530194	8530301	8530417	8530487	8530572	8530711	
8530017	8530145	8530196	8530306	8530424	8530512	8530576	8530722	
8530018	8530148	8530208	8530323	8530425	8530513	8530588	8544626	

D'autres numéros de modèles peuvent apparaître lors de la prochaine impression de ces instructions.

GARANTIE LIMITÉE SUR LA DURÉE DE VIE

Garantie offerte à l'utilisateur final : D B Industries, LLC dba CAPITAL SAFETY USA (« CAPITAL SAFETY ») garantit à l'utilisateur final d'origine (« Utilisateur final ») que les produits sont libres de tout défaut matériel et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de service. Cette garantie couvre toute la durée de vie du produit, de sa date d'achat à l'état neuf et inutilisé par l'utilisateur auprès d'un distributeur agréé CAPITAL SAFETY. La responsabilité intégrale de Capital Safety et le seul recours du Client dans le cadre de cette garantie se limitent à la réparation ou le remplacement en nature des produits défectueux pendant leur durée de vie (à la seule discrétion de Capital Safety et selon ce qu'elle juge approprié). Aucun renseignement ou avis oral ou écrit fourni par CAPITAL SAFETY, ses détaillants, administrateurs, cadres, distributeurs, mandataires ou employés ne représentera une garantie ou n'augmentera de quelque manière la portée de la présente garantie limitée. CAPITAL SAFETY n'accepte aucune responsabilité pour les défauts causés par un abus, une utilisation abusive, une altération ou une modification, ou pour les défauts causés par le non-respect des instructions du fabricant relatives à l'installation, à l'entretien ou à l'utilisation du produit.

CETTE GARANTIE CAPITAL SAFETY S'APPLIQUE UNIQUEMENT À L'UTILISATEUR FINAL. ELLE EST LA SEULE GARANTIE APPLICABLE À NOS PRODUITS. ELLE EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE. CAPITAL SAFETY EXCLUT EXPLICITEMENT ET DÉCLINE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE MISE EN MARCHÉ ET D'ADAPTATION À DES FINS PARTICULIÈRES, ET NE SERA RESPONSABLE POUR AUCUN DOMMAGE-INTÉRÊT DIRECT OU INDIRECT, CORRÉLATIF OU ACCESSOIRE DE TOUTE NATURE Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE, LES PERTES DE PROFITS, LES REVENUS OU LA PRODUCTIVITÉ, LES BLESSURES CORPORELLES, VOIRE LA MORT OU DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ, DANS LE CADRE DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE RESPONSABILITÉ (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE) OU TOUTE AUTRE THÉORIE LÉGALE OU ÉQUITABLE.



Global Leader in Fall Protection

USA

3833 SALA Way
Red Wing, MN 55066-5005
Toll Free: 800.328.6146
Phone: 651.388.8282
Fax: 651.388.5065
solutions@capitalsafety.com

Brazil

Rua Anne Frank, 2621
Boqueirão Curitiba PR
81650-020
Brazil
Phone: 0800-942-2300
brasil@capitalsafety.com

Mexico

Calle Norte 35, 895-E
Col. Industrial Vallejo
C.P. 02300 Azcapotzalco
Mexico D.F.
Phone: (55) 57194820
mexico@capitalsafety.com

Colombia

Compañía Latinoamericana de Seguridad S.A.S.
Carrera 106 #15-25 Interior 105 Manzana 15
Zona Franca - Bogotá, Colombia
Phone: 57 1 6014777
servicioalcliente@capitalsafety.com

Canada

260 Export Boulevard
Mississauga, ON L5S 1Y9
Phone: 905.795.9333
Toll-Free: 800.387.7484
Fax: 888.387.7484
info.ca@capitalsafety.com

EMEA (Europe, Middle East, Africa)

EMEA Headquarters:
5a Merse Road
North Moons Moat
Redditch, Worcestershire
B98 9HL UK
Phone: + 44 (0)1527 548 000
Fax: + 44 (0)1527 591 000
csgne@capitalsafety.com

France:

Le Broc Center
Z.I. 1re Avenue - BP15
06511 Carros Le Broc Cedex
France
Phone: + 33 04 97 10 00 10
Fax: + 33 04 93 08 79 70
information@capitalsafety.com

Australia & New Zealand

95 Derby Street
Silverwater
Sydney NSW 2128
Australia
Phone: +(61) 2 8753 7600
Toll-Free : 1800 245 002 (AUS)
Toll-Free : 0800 212 505 (NZ)
Fax: +(61) 2 8753 7603
sales@capitalsafety.com.au

Asia

Singapore:
69, Ubi Road 1, #05-20
Oxley Bizhub
Singapore 408731
Phone: +65 - 65587758
Fax: +65 - 65587058
inquiry@capitalsafety.com

Shanghai:

Rm 1406, China Venturetech Plaza
819 Nan Jing Xi Rd,
Shanghai 200041, P R China
Phone: +86 21 62539050
Fax: +86 21 62539060
inquiry@capitalsafety.cn

www.capitalsafety.com

